OEA/Ser.W

CIDI/INF. 571/23

24 octobre 2023

Original : Anglais

NOTE CONCEPTUELLE

Réunion ordinaire du

Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI)

31 octobre 2023

**THÈME : ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS LES ÉNERGIES PROPRES   
DANS LES AMÉRIQUES**

1. **Contexte/justification**

Les Amériques, région diversifiée et interconnectée, sont au bord d’une révolution énergétique. Dotées d’une abondance de sources d’énergie renouvelables, des champs photovoltaïques du désert de l’Atacama au Chili aux fermes éoliennes du Texas en passant par les usines géothermiques au Costa Rica, les biocarburants au Brésil ou encore l’immensité des ressources hydroélectriques de l’ensemble du continent, les Amériques ont le potentiel pour être un chef de file de la transition vers les énergies propres dans le monde. D’après la Banque interaméricaine de développement (BID), la part des renouvelables dans le bouquet électrique de la région atteint désormais 61 %, un chiffre deux fois plus élevé que pour toute autre région, et près de deux fois supérieure à la moyenne mondiale de 29 %. Toutefois, pour jouer ce rôle de chef de file, il est essentiel de mener des efforts concertés et coordonnés.

En effet, la transition énergétique est plus qu’un défi technique : c’est une occasion de transformer. En se tournant vers les énergies propres, les pays du continent américain ont la possibilité d’atténuer les effets les plus graves du changement climatique tout en stimulant la croissance économique. Par exemple, les investissements dans les énergies renouvelables créent jusqu’à trois fois plus d’emplois que les énergies fossiles. En outre, la transition promet une amélioration des résultats en matière de santé publique grâce à une réduction de la pollution atmosphérique et aux innovations qui améliorent la compétitivité du continent dans le monde. Avec un équilibre adapté entre politiques publiques et investissements privés, les Amériques peuvent être à l’initiative d’un avenir durable, prospère et équitable pour tous ses peuples dans le domaine de l’énergie.

Les conséquences du changement climatique sont manifestes. Selon les estimations, d’ici à 2050, le coût cumulé du changement climatique en Amérique latine et dans les Caraïbes pourrait dépasser 100 milliards de dollars des États-Unis chaque année. On pense notamment à l’augmentation de la fréquence et de l’intensité des phénomènes météorologiques, l’élévation du niveau de la mer et les perturbations de l’agriculture, qui gagnent en gravité sur l’ensemble du continent. Ainsi, la transition vers les énergies propres n’est pas seulement une question de conservation de l’environnement : il s’agit d’un impératif existentiel. À mesure que les marchés mondiaux se détournent progressivement des énergies fossiles, les pays en retard dans leur transition vers les énergies propres s’exposent à des difficultés économiques. Celles-ci se manifesteront notamment par une perte de compétitivité, des actifs fossiles en friche et une occasion manquée dans un contexte où l’économie verte émergente pourrait représenter plus de 10 000 milliards de dollars des États-Unis dans le monde à l’horizon 2030.

La coopération continentale est essentielle à mesure que les États membres cherchent à accélérer une transition juste vers les énergies propres, durables et renouvelables dans les Amériques.

**Une approche collaborative pour mener à bien la transition vers les énergies propres**

Si chaque pays de notre continent a ses propres défis et occasions à saisir dans le domaine de l’énergie, la coopération présente des avantages évidents. Le Partenariat des Amériques sur l’énergie et le climat (ECPA) est idéalement placé pour faciliter cette collaboration en comblant les lacunes existantes et en stimulant les initiatives conjointes. En collaborant pour un alignement politique et une mise en commun des connaissances, des financements et des facteurs favorables, les Amériques peuvent accélérer la transition vers les énergies propres d’une manière qui bénéficie à chacun.

**L’alignement des politiques.** Les systèmes énergétiques ne sont pas isolés les uns des autres. Une décision prise dans un pays peut avoir des conséquences pour ses voisins. Il est essentiel que les pays travaillent dans un esprit de collaboration en reconnaissant cette interdépendance. En alignant leurs politiques énergétiques, ils peuvent créer une approche fondée sur les synergies et maximiser les retombées positives dans la région tout en limitant les conflits ou les doublons potentiels.

**La mise en commun des connaissances.** Alors que les pays de la région se trouvent à des stades différents de leur transition énergétique, la mise en commun des connaissances et des expériences joue désormais un rôle inestimable. La collaboration permet la diffusion, l’adaptation et la mise en œuvre de l’innovation sur l’ensemble du continent américain, ce qui accélère la transition vers les énergies propres pour tous.

**Les financements.** Pour se tourner vers des énergies plus propres, il faut une quantité importante de capital. Les pays doivent trouver des moyens de mettre en commun leurs ressources, d’attirer les capitaux privés et de tirer parti des partenariats public-privé. En collaborant dans ces domaines, ils s’assureront de disposer du soutien financier nécessaire pour réaliser leurs aspirations dans le domaine des énergies propres.

**Avoir les moyens de nos ambitions.** Pour réussir la transition énergétique, les nouvelles technologies ne suffisent pas à elles seules : nous devons pouvoir compter sur des professionnels qualifiés pour les utiliser. Il est nécessaire, dans toute la région, de stimuler les programmes de formation, les certifications et les initiatives éducatives qui prépareront la population active aux défis de demain dans le secteur de l’énergie.

**Faire front commun.** Sur la scène internationale, les Amériques seront plus efficaces si elles font front commun et disposent d’une position continentale unifiée. À mesure que les débats sur les énergies propres se poursuivent, les pays des Amériques devraient s’efforcer de coordonner leurs positions et stratégies tout en amplifiant leur voix et leur influence collectives.

1. **Objectif de la réunion**

Cette réunion ordinaire est l’occasion de concevoir des mesures collaboratives pour des transitions efficaces vers les énergies propres au niveau national dans les Amériques. Quelques questions adressées aux États membres :

1. Comment les États membres peuvent-ils aligner leurs politiques énergétiques de manière plus efficace pour en maximiser les retombées positives dans la région ?
2. Étant donné que les pays se trouvent à des stades différents de leur transition énergétique, comment l’ECPA, l’Initiative pour les énergies renouvelables en Amérique latine et dans les Caraïbes (RELAC) ou d’autres mécanismes ou plateformes peuvent-ils faciliter la mise en commun des pratiques optimales et des enseignements glanés ? Comment les États membres peuvent-ils coopérer plus efficacement en ce qui concerne les initiatives de formation et de renforcement des capacités ?
3. Quels modèles ou mécanismes collaboratifs peut-on mettre en place pour mettre en commun nos ressources, attirer davantage de capitaux privés et tirer parti des partenariats public-privé pour mener à bien les projets dans le domaine des énergies propres dans la région ?
4. Comment l’ECPA peut-il aider les États membres à trouver une position coordonnée et cohérente dans le domaine des énergies propres, de façon à amplifier la voix collective de ses membres ?
5. **Pertinence pour le SEDI**

- Renforcer la réalisation de l’engagement à accélérer la transition juste vers l’énergie propre, durable et renouvelable, adopté par les chefs d’État et de gouvernement lors du Neuvième Sommet des Amériques à Los Angeles en juin 2022.

- Guider les activités du Secrétariat exécutif pour le développement intégré (SEDI) pour la mise en œuvre du Plan d’action interaméricain contre le changement climatique 2023-2030, adopté par les États membres lors de la quatrième réunion ministérielle et de haut niveau interaméricaine sur le développement durable, tenue à Nassau (Bahamas) en octobre 2023.

- Recevoir les contributions des États membres pour la sixième ministérielle de l’ECPA, qui se déroulera à Punta Cana (République dominicaine) les 14 et 15 mars 2024.

1. **Mandats de l’OEA**

Lors du Neuvième Sommet des Amériques, organisé à Los Angeles (États-Unis d’Amérique) du 8 au 10 juin 2022, les chefs d’État et de gouvernement se sont engagés à « promouvoir la coopération multilatérale visant à augmenter le recours à toutes les formes et tous les types d’énergies renouvelables dans les pays du continent, y compris les programmes comme ceux de la Banque interaméricaine de développement (BID), de la Banque caribéenne de développement (BCD), de la Banque centraméricaine d’intégration économique (CABEI), de Initiative pour les énergies renouvelables en Amérique latine et dans les Caraïbes (RELAC) et du Partenariat des Amériques sur l’énergie et le climat (ECPA), entre autres, afin d’inclure, le cas échéant, la participation de tous les États membres ».

La résolution AG/RES. 2955 (L-O/20) charge le SEDI « de continuer à aider l’ECPA dans les efforts qu’il déploie pour soutenir les États membres dans le développement des énergies renouvelables et du gaz naturel ainsi que d’options possibles pour mettre en place des infrastructures transfrontalières et intersectorielles ainsi que des services énergétiques, en diversifiant les sources et la distribution géographique pour produire l’électricité et protéger les communautés contre les défaillances du réseau électrique causées par des catastrophes ».

La résolution AG/RES. 2904 (XLVII-O/17) demande au Secrétariat général « de continuer à promouvoir, dans la mesure où les ressources le permettent, le dialogue régional entre les États membres et entre les secteurs public et privé en vue de créer des systèmes énergétiques fiables, moins polluants, plus abordables, renouvelables et durables, qui facilitent l’accès à l’énergie et à des technologies et pratiques à haut rendement énergétique, ainsi que de continuer à encourager des partenariats qui favorisent une coordination accrue entre bailleurs de fonds, un accès volontaire à l’information et un échange de connaissances, à des conditions et modalités convenues d’un commun accord, pour une mise en œuvre plus efficace des stratégies régionales en matière d’énergie renouvelable ».

En outre, la Charte de l’Organisation des États Américains (OEA) donne au Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) la tâche de promouvoir la coopération entre les États membres de l’OEA afin de mener à bien un développement intégré, et, particulièrement, de contribuer à l’élimination de la pauvreté extrême. La Charte donne également au CIDI la consigne de « [p]romouvoir, coordonner et confier l'exécution des programmes et projets de développement aux organes subsidiaires et aux organismes pertinents, (…) en s'inspirant des priorités fixées par les États membres dans des domaines tels que le développement économique et social, y compris le commerce, le tourisme, l'intégration et l'environnement ».

Le Plan d’action interaméricain contre le changement climatique 2023-2030 cherche à élaborer des mesures concrètes et agiles à coordonner par le SEDI, à travers le Département du développement durable (DSD), en collaboration avec les autorités nationales, les organisations internationales et les autres acteurs concernés. Le Plan d’action a pour but, entre autres, de « promouvoir nos transitions justes en appuyant les efforts des États membres en vue de formuler des politiques et des incitations qui encouragent l’investissement dans les technologies vertueuses pour l’environnement, ce qui permet d’accélérer le pivot vers des économies aux émissions de gaz à effet de serre faibles, stimule une croissance économique durable et contribue à la lutte contre le changement climatique dans le monde ».

En outre, l’œuvre du Secrétariat général de l’OEA devrait contribuer directement aux efforts des États membres en vue d’atteindre l’ODD 7 : « Garantir l’accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable », ainsi que les cibles liées des autres ODD figurant au Programme de développement durable à l’horizon 2030 ainsi que tous ses éléments transversaux.

1. **Structure de la réunion**

Divers intervenants seront amenés à aborder le sujet présenté. Les États membres auront l’occasion de participer au dialogue interactif animé par la présidence du CIDI.

Après une séance de questions aux intervenants invités, la présidence invitera les délégations à présenter leurs pratiques optimales et à détailler leurs besoins, les défis potentiels et les occasions à saisir dans le domaine de la coopération continentale.

1. **Résultats de la réunion**
2. Retours des États membres sur les stratégies permettant d’accélérer la transition vers les énergies propres
3. Recommandations spécifiques concernant les stratégies d’atténuation à envisager au titre du Plan d’action interaméricain contre le changement climatique 2023-2030.
4. Principales conclusions alimentant la formulation de l’ordre du jour de la sixième réunion ministérielle de l’ECPA.

CIDRP03986F01